

► Informations générales

Cours

Sigle et titre	PSY3099G
Titre long	Développement familial
Nombre de crédits	3
Trimestre et année	Hiver 2022
Horaire et local	Mardi de 8h30 à 11h30 ; Pavillon Marie-Victorin, local D-440
Mode de formation	En présentiel
Description courte (selon l'annuaire UdeM)	Concepts/théories sur le parentage. Les familles et leurs enjeux dans divers contextes : historiques, structures, transitions, et cycles de vie familiaux. Autres particularités : paternité, homoparentalité, adoption, familles vulnérables/résilientes.
Préalables	PSY1095
Site StudiUM	https://studium.umontreal.ca

Enseignante

Nom et titre	Jacinthe Emery, M.A., Ph.D., Chargée de cours
Coordonnées	jacinthe.emery@umontreal.ca ; 514-220-9697
Disponibilités	Par courriel et par bref texto, en tout temps

Auxiliaire d'enseignement

Nom	Information à venir
Coordonnées	Information à venir
Disponibilités	Pour la consultation des examens et des travaux seulement

► Apprentissages visés

Objectif général

L'objectif général de ce cours est d'approfondir les concepts liés à la psychologie de la famille en examinant les influences des parents sur le développement de l'enfant et en examinant diverses thématiques reliées à la famille contemporaine.

Objectifs d'apprentissage

- Décrire la famille contemporaine et le rôle de parent.
- Analyser les pratiques parentales et les relations parent-enfant.
- Décrire les processus d'influence de la famille sur le développement de l'enfant, en regard de diverses approches théoriques.
- Décrire l'évolution du rôle parental et des interactions parent-enfant au cours de la vie de l'enfant.
- Prendre connaissance de préoccupations sociétales associées à la structure familiale (biparentale, monoparentale, etc.), aux caractéristiques des membres de la famille (genre, ethnie, orientation sexuelle, etc.), et à des problématiques particulières (maltraitance, enfant difficile, etc.).
- Se familiariser avec les avenues pratiques en matière d'évaluation et d'intervention.

► Calendrier

Dates	Contenus
11-01-22	Présentation du plan de cours
11-01-22 18-01-22 25-01-22 01-02-22 08-02-22 15-02-22	Bloc 1 : Famille et relation parent-enfant <ul style="list-style-type: none"> • Concepts de base sur la famille et la parentalité • Pratiques parentales • Survol des approches théoriques • Attachement parent-enfant
22-02-22	Examen mi-session
01-03-22	Pas de cours : semaine de relâche
08-03-22 15-03-22 22-03-22 29-03-22	Bloc 2 : Évolution de la relation parent-enfant au cours de la vie <ul style="list-style-type: none"> • Du couple à la famille • Être parent d'un bébé • Être parent d'un enfant d'âge préscolaire • Être parent d'un enfant d'âge scolaire • Être parent d'un adolescent • Être parent d'un adulte
05-04-22 12-04-22	Bloc 3 : Thématiques diverses <ul style="list-style-type: none"> • Préoccupations relatives à certains aspects familiaux (familles vulnérables, crises et conflits, séparation et divorce, paternité, enfants difficiles, maltraitance) • Évaluation et intervention auprès de la famille
19-04-22	Examen final

Attention ! Exceptionnellement, des modifications au plan de cours pourraient être apportées en cours de trimestre. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#).

► Évaluations

Moyens	Descriptions	Dates	Pondérations
Examen mi-session	Matière des cours du bloc 1 et des exercices complémentaires associés. Questions à choix multiples et questions vrai ou faux. Lieu : en classe. Durée : 2h30.	22-02-22	45%
Examen final	Matière des cours des blocs 2 et 3 et des exercices complémentaires associés. Questions à choix multiples et questions vrai ou faux. Lieu : en classe. Durée : 2h30.	19-04-22	40%
Travail de session	Examen maison, à faire individuellement, qui comporte des questions à court développement sur la matière de tous les cours. Un document incluant les questions et les directives de présentation du travail sera déposé sur StudiUM le mercredi 6 avril. Une semaine sera allouée pour faire ce travail.	13-04-22 (à remettre sur StudiUM avant 23h59)	15%

Attention ! Exceptionnellement, des modifications au plan de cours pourraient être apportées en cours de trimestre. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#).

Consignes et règles pour les évaluations

Absence à un examen	<p>L'étudiant qui s'absente à un examen doit présenter une pièce justificative dûment datée et signée (i.e. billet médical) dans les sept jours suivant l'absence.</p> <p>Une absence justifiée à l'examen intra signifie que la pondération relative de celui-ci sera ajoutée à la valeur du final. Une absence justifiée à l'examen final mène à la reprise de cet examen. Une absence non-justifiée à un examen intra ou final emmène la note de 0% à cette évaluation.</p> <p>L'étudiant doit remplir le formulaire dans son Centre Étudiant.</p>
Matériel autorisé	<ul style="list-style-type: none"> • Examens : aucun matériel n'est autorisé pour faire les examens. • Travail : l'étudiant peut consulter tout matériel pertinent pour l'aider à répondre aux questions. Par contre, le plagiat sera sanctionné.
Dépôt des travaux	Les travaux doivent être remis sur StudiUM, dans l'espace prévu à cette fin.
Qualité de la langue	Pour les questions à développement des examens, il n'y aura pas de correction stricte du français. Toutefois, des réponses présentant une négligence marquée de la langue française, en comportant plusieurs erreurs d'orthographe ou de grammaire, pourront se voir enlever jusqu'à 10% des points.
Seuil de réussite exigé	À la fin de la session, les résultats des deux examens seront additionnés. Ensuite, la note finale sera arrondie pour l'attribution de la lettre qui apparaîtra sur le relevé de notes. La note de passage de ce cours est 50% (D).

► Rappels

Dates importantes

Modification de l'inscription	21-01-2022
Date limite d'abandon	18-03-2022
Évaluation de l'enseignement	<p>Les dates de l'évaluation vous seront communiquées après la mi-session.</p> <p><i>Accordez à l'évaluation tout le sérieux qu'elle mérite. Vos commentaires contribuent à améliorer le déroulement du cours et la qualité de la formation.</i></p>

Attention ! En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans le Centre étudiant, ces dernières ont préséance. Accédez au Centre par le [Bureau du registraire](#) pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

Utilisation des technologies en classe

Enregistrement des cours	Les étudiants doivent obtenir l'autorisation explicite de l'enseignant avant d'effectuer, pour leur usage personnel, l'enregistrement audio du cours. L'enregistrement vidéo n'est pas permis. Aussi, la rediffusion des enregistrements demeure prohibée.
Prise de notes et activités d'apprentissage avec ordinateurs, tablettes ou téléphones intelligents	<p>Quelques règles pour le bon fonctionnement en classe :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'utilisation des technologies mobiles est encouragée pour des fins d'apprentissage en classe (telles que la prise de notes et la consultation des diapositives de cours téléchargées à partir de StudiUM). • L'utilisation des technologies mobiles est strictement interdite lors des examens. • L'utilisation des technologies mobiles devrait être évitée lors des exercices en classe. • Finalement, pensez à vos voisins de classe et à votre enseignant... l'utilisation inappropriée des technologies mobiles peut déconcentrer les autres en plus de détourner votre attention du cours.

► Ressources

Ressources obligatoires (matière à examen)

Diapositives	Tout au long de la session, les diapositives présentées en classe seront mises sur StudiUM avant chaque cours. Il est suggéré de les imprimer ou de les télécharger sur un appareil mobile afin de les apporter en classe.
Documents	En complément à la matière vue dans les cours, vous devez télécharger et lire des textes qui sont placés sur StudiUM, ainsi que visionner des vidéos qui sont accessibles à partir de StudiUM. Tout ce matériel est matière à examen. Il n'y a pas de livre à acheter pour ce cours.

Ressources optionnelles (pas matière à examen)

Autres documents et liens internet	Des documents et liens internet sont ajoutés sur StudiUM pour votre intérêt personnel. Ceux-ci ne sont pas matière à examen.
Liste bibliographique	<ul style="list-style-type: none"> • Bigner, J. J. et Gerhardt, C. (2019). <i>Parent-child relations. An introduction to parenting (10th edition)</i>. New York, NY : Pearson. • Bouregba, A. (2013). <i>Les troubles de la parentalité. Approche clinique et socio-éducative</i>. Paris, France: Dunod. • Boutin, G. et Durning, P. (1994). <i>Les interventions auprès des parents. Bilan et analyse des pratiques socio-éducatives</i>. Toulouse, France : Éditions Privat. • Boyd, D. et Bee, H. (2017). <i>Les âges de la vie. Psychologie du développement humain (5^{ème} édition)</i>. Saint-Laurent, QC : Éditions du Renouveau Pédagogique Inc. • Dortier, J.-F. (coordonnateur) (2002). <i>Familles. Permanence et métamorphoses</i>. Auxerre Cedex, France : Éditions Sciences humaines. • Emery, J. (2016). <i>L'attachement parent-enfant. De la théorie à la pratique</i>. Montréal, QC : Éditions de l'Hôpital Sainte-Justine. • Favez, N. (2017). <i>Psychologie de la coparentalité. Concepts, modèles et outils d'évaluation</i>. Malakoff, France : Dunod. • Ferland, F. (2004). <i>Le développement de l'enfant au quotidien. Du berceau à l'école primaire</i>. Montréal, QC : Éditions de l'Hôpital Sainte-Justine. • Golombok, S. (2000). <i>Parenting. What really counts?</i> New York, NT : Routledge. • Houzel, D. (2017). <i>Les enjeux de la parentalité</i>. Toulouse, France : Éditions Erès. • Vinay, A. et Zaouche Gaudron, C. (2017). <i>Psychologie de la famille</i>. Malakoff, France : Dunod.

N'oubliez pas ! Vous pouvez profiter des services des bibliothécaires disciplinaires : <https://bib.umontreal.ca/criminologie-psychologie-travail-social/psychologie>

Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante et agréable. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

Centre de communication écrite	http://cce.umontreal.ca/
Centre étudiant de soutien à la réussite	http://cesar.umontreal.ca/
Citer ses sources – styles et logiciels (guide)	http://www.bib.umontreal.ca/LGB/
Services du réseau des bibliothèques de l'UdeM	http://www.bib.umontreal.ca/services/default.htm
Soutien aux étudiants en situation de handicap	http://bsesh.umontreal.ca/

Intégrité, fraude et plagiat

À l'Université de Montréal, le plagiat est sanctionné par le règlement disciplinaire sur la fraude et le plagiat concernant les étudiants.

Règlements disciplinaires sur le plagiat ou la fraude <http://www.integrite.umontreal.ca/reglementation/officiels.html>

Site Intégrité <http://integrite.umontreal.ca/>

Harcèlement

À l'Université de Montréal, le harcèlement de tout type est proscrit. Si vous sentez que vous êtes victime d'une quelconque forme de harcèlement, plusieurs ressources s'offrent à vous.

Bureau d'intervention en matière de harcèlement www.harcelement.umontreal.ca

► Grille de conversion des notes

Dans chaque cours, le résultat final en pourcentage sera transformé selon le barème reproduit dans la grille de conversion. À chaque pourcentage correspondent une lettre et sa valeur numérique; cette valeur numérique servira au calcul de la moyenne de groupe. Avant de faire la conversion en lettre, la note numérique finale doit être arrondie à l'entier le plus près.

GRILLE DE CONVERSION

Résultat final en pourcentage	Notation littérale	
	Lettre	Valeur numérique
90-100	A+	4,3
85-89	A	4,0
80-84	A-	3,7
77-79	B+	3,3
73-76	B	3,0
70-72	B-	2,7
65-69	C+	2,3
60-64	C	2,0
57-59	C-	1,7
54-56	D+	1,3
50-53	D	1,0
35-49	E	0,5
0-34	F	0

Au premier cycle, dans les cours comptant au moins 30 étudiants, la moyenne de groupe doit se situer entre 2,30 (C+) et 3,65 (B+) inclusivement, une fois appliqué le barème de conversion. Cette règle ne s'applique pas aux cours de cycles supérieurs.

Si la moyenne finale des notes est inférieure à 2,30 ou supérieure à 3,65 dans un cours donné, des mesures de correction s'appliquent obligatoirement. Il faut alors respectivement ajouter ou enlever à chaque étudiant le nombre de points (sur 100) tout juste nécessaire pour que la moyenne de groupe atteigne 2,30 ou ne dépasse pas 3,65, une fois refaite la conversion à la notation littérale.